

Compte rendu du conseil de perfectionnement de licence de philosophie
du 19 mars 2026

Durée : 2h45 (10h-12h45), salle 400, site La Chapelle

Présents :

- Sylvie Piaulet (responsable scolarité de la licence de philo pour les L1 et L2)
- Thibault Barrier (directeur des études)
- Sylvia Giocanti (responsable de la licence)
- Eva Peruzzi (étudiante élue de L1)
- Louis Duport-Fourtine (étudiant élu de M1)
- Maïwen Bielmann (étudiante élue de L3)

Nous suivons l'ordre du jour en question en commençant par les questions les plus administratives (afin de libérer Sylvie Piaulet au bout d'une heure).

Nous donnons la parole aux étudiants.

Ce qui figure ci-dessous en constitue une reformulation à partir des enseignements que Sylvie Piaulet, Thibault Barrier et moi-même avons tenté d'en tirer.

/rétention des notes : les enseignants ont informé les étudiant.e.s des raisons de cette mobilisation, qui de ce fait a été bien acceptée. Ce qu'il faut savoir : les enseignant.e.s concerné.e.s n'ont pas privé les étudiant.e.s de leurs résultats. Ils n'ont pas manqué de leur communiquer oralement leurs notes et leurs remarques, afin de les tenir informé.e.s de leur progression et des efforts à fournir. Les étudiant.e.s. n'ont pas donc eu à en souffrir sur le plan pédagogique.

/informations transmises par la scolarité : Même si les groupes de promo sont utilisés (via WhatsApp – les groupes Instagram ont été fermés suite à des intrusions de personnes extérieures à Paris 1 tenant des propos inacceptables), les étudiant.e.s estiment que la scolarité leur adresse les informations dont ils ont besoin et que le personnel est très attentif aux courriels qui leur sont adressés.

Le plus difficile pour eux : se préparer à temps aux inscriptions pédagogiques du second semestre qu'ils n'anticipent pas suffisamment. Sylvie Piaulet reconnaît que l'inscription dans un groupe choisi peut devenir impossible à une seconde près et qu'il faut accepter d'aménager son emploi du temps après avoir retranché les plages horaires ou jours impossibles.

Les étudiants salariés regrettent qu'ils ne puissent pas y avoir de priorité dans les inscriptions les concernant (en-dehors du recours à une demande d'inscription en examen terminal) et qu'ils ne connaissent pas suffisamment tôt les calendriers des examens afin de pouvoir s'organiser avec leur employeur.

/intranet : les informations sont relativement faciles à trouver, même si elles sont un peu dispersées. En revanche, la nouvelle version du site est jugée catastrophique, et ce d'autant plus que la version antérieure était satisfaisante.

/Installation sur le site de La Chapelle : Les étudiant.e.s regrettent les espaces de convivialité du rez-de-chaussée du centre Pierre Mendès France et les espaces fumeurs de la « fosse ». Actuellement, il n'y a pas d'espace commun à La Chapelle qui puisse donner vie au site : absence de bancs dans des couloirs très larges, absence de restaurant universitaire avec les tarifs du CROUS (au profit d'une cafétéria plus chère et peu commode, notamment en raison des files d'attente devant les fours à micro-ondes) absence d'espace fumeur dans l'enceinte de l'université, pléthore de personnels de sécurité qui surveillent les lieux, y compris les toilettes. Beaucoup d'étudiants doivent se déplacer du sud de Paris. L'absence d'espaces communs est d'autant plus pénible qu'il faut rester sur le site entre les cours. Cela suscite un sentiment de détresse qui pourrait favoriser le décrochage.

En conclusion, c'est le passage sur le site de La Chapelle et non l'arrivée à l'université au S1 sur le site de PFM (qui a été bien préparée par les réunions de pré-rentrées) qui a été jugé traumatisant.

-/tutorat

Les étudiants ne viennent pas au tutorat sans que leurs représentants y trouvent une explication, si ce n'est le déni d'un besoin de soutien scolaire qui serait une sorte d'aveu de leur faiblesse de niveau.

Pour y remédier, les étudiants élus suggèrent :

-que le tutorat soit davantage individualisé, au sens où des étudiants seraient toujours suivis par le même tuteur après des entretiens préalables avec le tuteur orientant le type de suivi à mener pour tel ou tel étudiant en difficulté, suivant le modèle de Paris Cité.

-de transmettre l'information par le biais des enseignants de méthodologie une semaine de début octobre, dès lors que les données seront complètes (nom du tuteur/tutrice, jour, lieu, horaire), alors qu'elles ne le sont pas lors des réunions de pré-rentrée ou même de la première semaine de cours.

-de dissocier le tutorat de la méthodologie dans les documents (maquette) qui figurent en ligne (Le « + tutorat » dans l'encadré « méthodologie » ne fait aucun sens).

-Dispositif d'aide à l'expression orale et écrite :

Le cours du mercredi après-midi de Mme Negret est bien suivi et fonctionne mieux qu'auparavant.

Et il en va de même du dispositif de « khôlles » (entraînement à l'expression orale) dont les anciens élèves des CPGE se sont emparés, avec pour effet bénéfique d'entraîner leurs camarades qui ne sont pas issues des classes préparatoires. Pour la première fois depuis sa création, le dispositif a l'air de fonctionner et d'être apprécié.

-Les cours : bon retour des étudiants sur les cours. Ils regrettent seulement le manque de diversité (nous leur expliquons que c'est volontaire en histoire de la philosophie, dans l'intérêt de leur formation), souhaitent davantage d'ouverture vers la philosophie contemporaine y compris à partir des classiques, et moins d'approche historique des notions dans les cours de philosophie générale.

-Exercices et évaluations :

Les étudiant.e.s apprécient la diversité des exercices, saluent quelques audaces comme la rédaction d'essais (après validation du choix du sujet par l'enseignant.e), ou des exercices plus bi-disciplinaire (dissertation sur un objet à la manière de Barthes dans *Mythologies*).

Ils/elles s'estiment bien préparé.e.s aux évaluations par ces exercices, notamment grâce aux cours de méthodologie.

Ils/elles souhaitent bénéficier davantage de devoir sur table de 4h dans le cadre du contrôle continu (avant les examens), afin d'y être mieux entraînés. Nous soulevons le problème d'un cours de science en L1 programmé depuis plusieurs années au S1 le samedi matin qui empêche d'organiser des devoirs sur table pour tous les étudiants qui y sont inscrits (car le centre PMF ferme à 17h le samedi après-midi). Le problème ne devrait toutefois plus se poser à partir de l'an prochain, les cours de science ayant été replacés sur des jours de semaine.

Les étudiant.e.s estiment qu'il faudrait, afin de prendre connaissance des progrès réalisés et à réaliser, qu'ils/elles puissent toujours consulter leurs copies, non seulement celle des examens, mais celles qui ont été réalisées lors du CC et qui ne leur sont pas toujours remises avant les examens (manifestement par manque d'organisation de leur enseignant).

Il en va de même pour les exposés oraux (pratiqués pour certains groupes en L1 en philosophie morale et politique, en méthodologie, en sociologie et en philosophie générale). Ils devraient être suivis immédiatement d'un retour, voire d'un corrigé et de questions, ce qui n'est pas le cas, faute de temps dans la mesure où d'autres étudiants attendent leur tour de passage. Il conviendrait donc de veiller à ce que les étudiants puissent évaluer leur oral autrement que par la communication tardive d'une note à la scolarité. En outre, il est signalé que les étudiants n'écoutent pas les exposés des autres (qui commencent à partir de la seconde heure de la séance de cours). Les exposés, de surcroît consistent souvent à lire un texte rédigé à la maison, probablement d'ailleurs par l'IA. L'organisation d'exposés et leur évaluation en licence semblent donc à améliorer.

-l'IA : l'avis du public étudiant serait très clivé sur la question.

Certain.e.s sont anti-IA et refusent d'y avoir recours, d'autres utilisent l'IA comme un outil pour « ficher » les cours, afin de gagner du temps ce qui d'ailleurs ne les empêchent pas de constituer des fiches papier manuscrites plus réduites pour mieux mémoriser les points essentiels.

Ce qui est commun : le malaise lié à la suspicion qui pèse sur eux d'utiliser l'IA de manière frauduleuse (et d'en être accusés par des logiciels de détection y compris lorsque ce n'est pas le cas).

Les étudiant.e.s voudraient rétablir la confiance avec leurs enseignants sur ce point. Ils réaffirment leur désir d'apprendre qui les a conduit.e.s à s'inscrire en philosophie (ce que démentirait le recours à l'IA qui empêcherait de faire l'effort d'apprendre) et estiment que les enseignants devraient s'exprimer sur l'usage de l'IA.

En revanche la baisse des devoirs maison (conséquence dans les pratiques pédagogiques de la prise en compte du recours à l'IA) est plutôt apprécié par les étudiants. À la charge du travail de révision réalisée en-dehors des cours ne s'ajoute pas de travail de composition de copies de dissertation ou d'explication de texte. C'est particulièrement précieux pour les étudiants salariés.

-La préparation à l'année de Master en L3 : les étudiant.e.s réitèrent leur demande d'être averti.e.s dès la rentrée de L3 du fait qu'ils/elles devront rédiger un projet de recherche et souhaitent être accompagné.e.s dans cette démarche qu'ils/elles exécutent pour la première fois. Cela pourrait être en philosophie générale : lors d'une semaine choisie (par exemple après les congés de la Toussaint), tous les enseignant.e.s de philosophie générale pourraient consacrer 20mn à expliquer ce qui est attendu et à répondre aux questions en prenant pour référence un texte rédigé par le directeur des études de licence et le chargé de matière en philosophie générale (qui existe déjà et a été déposé en ligne, mais dont manifestement personne ne connaît l'existence...).

Enfin, pour la partie administrative (constituer le dossier à déposer sur la plate-forme MonMaster), une réunion d'informations (présentation de la plate-forme et du calendrier) est attendu également d'une manière anticipée, et bien avant l'ouverture de la plate-forme (par exemple, fin novembre ou début décembre). Il faudrait donc avancer la réunion d'information que nous faisons chaque année.

/l'orientation après la licence : les étudiant.e.s qui ne souhaitent pas poursuivre un Master de philosophie (à Paris 1 ou dans une autre université) pourraient être aidé.e.s dans leur orientation par une présentation des réorientations possibles à partir d'une licence en philosophie vers d'autres Masters ou d'autres formations qui leur seraient ouvertes. Des témoignages d'anciennes et d'anciens étudiant.e.s de philosophie ayant choisi une autre voie que la philosophie après l'obtention de leur licence seraient bienvenus pour disposer d'une présentation plus concrète des débouchés. Il faudrait donc conserver précieusement les coordonnées de ces personnes avant que nous en perdions la trace...

CR rédigé par Sylvia Giocanti